

RAPPORT N° 06/1-41  
au Conseil Municipal

OBJET

**GESTION DE L'EFFECTIF COMMUNAL  
CREATION DE POSTES PERMANENTS**

Pour les besoins des services, il est nécessaire de procéder à la création des postes suivants au Tableau des Effectifs.

Emploi fonctionnel

- 1 poste de Directeur Général Adjoint des Services chargé des Services Techniques.

Filière technique

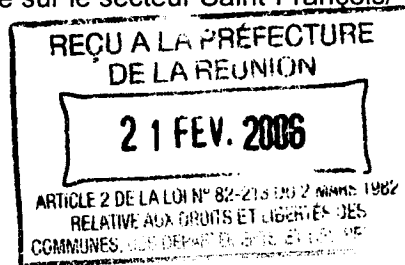
- 1 poste d'Ingénieur Principal (confer le Rapport n° 06/1-44 au Conseil Municipal portant création d'un poste de Directeur Animalier au Parc Zoologique),
- 1 poste d'Ingénieur (confer le Rapport n° 06/1-43 au Conseil Municipal portant création d'un poste de Chef de Projet Informatique),
- 1 poste d'Agent de Maîtrise,
- 1 poste d'Agent Technique.

Filière administrative

- 1 poste d'Attaché (confer le Rapport n° 06/1-42 au Conseil Municipal portant création d'un poste de Chef de Projet de Politique de la Ville sur le secteur Saint-François/Brûlé),
- 11 postes de Rédacteur.

Les crédits nécessaires sont prévus au Budget principal.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



DEPUTE-MAIRE

*VICTORIA*

René-Paul VICTORIA

DELIBERATION N° 06/1-41  
du Conseil Municipal  
en séance du mardi 14 février 2006

**OBJET**

**GESTION DE L'EFFECTIF COMMUNAL  
CREATION DE POSTES PERMANENTS**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et aux libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 06/1-41 présenté par le Député-Maire au nom de la Commission Finances et Administration Générale ;

Sur l'avis favorable de ladite Commission ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE  
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

Approuve la création des postes suivants à l'effectif communal.

**Emploi fonctionnel**

- 1 poste de Directeur Général Adjoint des Services chargé des Services Techniques.

**Filière technique**

- 1 poste d'Ingénieur Principal (confer le Rapport n° 06/1-44 au Conseil Municipal portant création d'un poste de Directeur Animalier au Parc Zoologique),
- 1 poste d'Ingénieur (confer le Rapport n° 06/1-43 au Conseil Municipal portant création d'un poste de Chef de Projet Informatique),
- 1 poste d'Agent de Maîtrise,
- 1 poste d'Agent Technique.

# DELIBERATION N° 06/1-41

## Filière administrative

- 1 poste d'Attaché (confer le Rapport n° 06/1-42 au Conseil Municipal portant création d'un poste de Chef de Projet de Politique de la Ville sur le secteur Saint-François/Brûlé),
  - 11 postes de Rédacteur.
- 

Pour extrait certifié conforme,  
Fait à Saint-Denis, le 20 FEV. 2006

LE DEPUTE-MAIRE



*Paul VICTORIA*  
Paul VICTORIA

